

Moderniser le centre de loisirs et les équipements sportifs est certainement une nécessité.

La question n'est pas celle-ci : la question est selon quelle méthode, quelle vision et surtout à quel prix ?

1/ La méthode : l'expropriation

C'est la méthode la plus extrême et c'est une atteinte à la propriété privée : l'exploitant refuse depuis le départ de céder son terrain.

Comment oser écrire que, parce que ces terrains représentent 3% de sa surface agricole, alors ce n'est pas grand-chose : qu'en sait cette équipe municipale ?

2/ La vision : ?

Notre ville compte environ 2 300 habitants ; sa population n'évolue pas, malgré la présence de la zone industrielle installée depuis longtemps.

Maintenir le dynamisme du centre-ville ? si seulement il l'était, dynamique.

Pourtant c'est un beau centre-ville, mais abandonné et défiguré à cause de la mairie. Il faut cesser de polluer nos campagnes avec des bâtiments neufs.

Le centre-ville ce n'est pas la zone de l'Intermarché. Nous ne sommes pas aux Etats-Unis.

La vision de la mairie ? La Maladrerie (je ne redis pas ce qu'un autre habitant a déjà très justement écrit), et le restaurant péruvien (plus de 300 000 euros investis pour le restaurant aujourd'hui fermé).

Le doute est manifestement légitime.

3/ Le prix : 5 426 000 € HT

Comment a été menée l'étude, sur quels chiffres et quelles projections d'occupation pour les lieux respectifs ?

Un estimatif des constructions est donné, mais qu'en est-il de leur coût de fonctionnement, et quel sera l'impact sur le budget de la ville ?

- Le centre de loisirs (1 515 000 € HT) : la surface passe de 125 à 630 m² ; pourquoi ?

« de plus en plus de demandes de familles depuis un an et demi » : combien ?

Seuls sont mentionnés les « 40-50 enfants » actuellement accueillis, avec une prévision à « 60 enfants ».

L'investissement est-il en rapport ?

- Le gymnase (2 881 000 € HT) : la surface passe de 600 à 1500 m²; pourquoi ?

« des associations sportives pourraient être créées sur la commune si un nouveau gymnase était construit. C'est le cas notamment d'un club de badminton et d'une association de pongistes + les deux clubs de danse (...) ».

Combien, comment, quel taux d'occupation, quel rendement pour un équipement à 3 millions d'euros ?

- Aménagement extérieur (1 030 000 € HT)

« Travaux préparatoire, chaussée, parking, réseaux, aménagement paysager : 835 000 € HT, et

Parc : 195 000 € HT » et "de la verdure dans cet espace urbain majoritairement minéral" : euh ... là où il y a actuellement un champ ?

- « D'autres équipements sont prévus à plus long terme sur le site » : quand, comment, combien ?

- Une résidence séniors, ou bien l'extension de l'EPAHD, est-ce la même chose ? ce point n'est pas clairement expliqué.

- Une maison de santé ? Vraiment ? Elle n'a jamais été un sujet de préoccupation pour la mairie.

Et que vont devenir les locaux actuellement utilisés ?

Le rapport indique au sujet du projet :

"Il faut mettre en balance ses inconvénients avec ses avantages, son coût avec son rendement" : il y a évidemment les avantages, et une estimation de coût de départ, mais il n'y aurait opportunément aucun inconvénient ? Et pas de rendement minimum nécessaire ?

Certaines des observations déposées sont étayées et d'un bon sens qui hélas se perd : il y a bien entendu d'autres solutions pour mener à bien un projet tel que celui-ci. Cependant cela suppose de consulter et d'écouter.

Ce rapport se contente de survoler un sujet pourtant lourd de conséquences ... comme un drone.

5 426 000 € HT, c'est un scandale, surtout dans le contexte économique actuel.

Il est urgent que les Saltusiens se mobilisent contre ce projet d'un coût outrageusement exorbitant, mené avec une méthode très contestable par une mairie que tout le monde connaît.

Cordialement,
Estelle Cordier